

Lettre ouverte à Mme la Directrice de la CPAM des Côtes d'Armor et parce que les Costamoricains sachent !

Madame ,

Nous sommes en deuil , un confrère nous a quitté le 31/12/2024 , il a abandonné la médecine libérale et NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS .

Notre confrère , médecin généraliste libéral, n'est plus , malgré une pratique irréprochable , il ne rentrait pas dans vos statistiques : trop d'arrêt de travail ! NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

Parce qu'il avait le soin dans le sang, parce qu'il rêvait depuis longtemps de devenir médecin de famille, il s'était installé il ya 3 ans dans un désert médical en centre Bretagne.

Naturellement, jeune installé, il a hérité des consultations non programmés de jeunes actifs qui aboutissent souvent à des arrêts de travail . Son installation a permis plus d'accès aux soins dans cette commune de Centre Bretagne mais il n'était pas dans vos courbes , alors vous l'avez taclé et NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS .

Obligé de répondre de « ses écarts », vous l'avez convoqué devant votre tribunal administratif en le menaçant de Mise Sous Objectifs (MSO) alors qu'il n'avait fait que son travail , NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

Malgré un non-lieu prononcé de nombreuses semaines plus tard, il a reçu plusieurs fois, depuis 1 an, la visite d'un médecin conseil lui faisant savoir qu'il était dans le collimateur de la CPAM 22 et que l'idée d'une MSO était toujours en suspens, comme une épée de Damoclès : NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS .

Et puis voilà .... Vous avez gagné, il est parti, il a quitté le libéral, il a quitté cette commune du Centre Bretagne et son désert médical qui va devenir plus désert ! NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

Mais Madame, dans quel monde vivez vous ? quel a été le but de cette cabale absurde ?

Donc la Bretagne est un désert médical , un jeune médecin s'installe en Centre Bretagne là où il y a un besoin criant de soins et vous, en moins de 3 ans, vous le jugez, le menacez de « Mise Sous Objectif » parce qu'il fait TROP bien son travail ! NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

Je vous souhaite de pouvoir accéder un médecin traitant Madame, ce qui n'est plus le cas d'un peu plus d' 1 millier de patients dans cette commune et ses alentours depuis le 31 décembre 2024. Parce que, pour une histoire de statistiques, vous avez dégoûté l'un d'entre nous qui a déplaqué et par effet « boule de neige » fait reculer celles ou ceux qui voulait s'installer dans les mois ou années à venir. NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

Si c'est la mort de la médecine générale libérale que vous souhaitiez alors elle est déjà consommée ! Par vos actions délétères, vous découragez les jeunes médecins thésés et les internes en médecine générale qui nous font comprendre qu'ils ne s'installeront pas dans ces conditions et se dirigeront vers le salariat. NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS.

A l'heure où il y a un manque criant de médecins libéraux, vos procédures administratives sont incompréhensibles et insensées. Ce n'est pas qu'un numerus clausus limitant qui provoque les déserts médicaux mais bien un manque de vocation et pour cause ! NOUS NE VOUS REMERCIONS PAS !

Nous sommes en deuil et nous pleurons notre confrère libéral disparu .

Les 119 médecins du Collectif des Médecins Libres et Indépendants des Côtes d'Armor  
( COMELI 22)